

Edité le : 07/04/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. Lodévois et Larzac
Service Eau Rivière AssainissementEspace Marie Christine BOUSQUET
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-43366	
Identification échantillon :	LSE2604-17597-1	Analyse demandée par : ARS DD DE L'HERAULT
N° Analyse :	00346023	N° Prélèvement : 00343990
Nature:	Eau de distribution	
Point de Surveillance :	ST ETIENNE DE G.-LA ROQUE	Code PSV : 0000004674
Localisation exacte :	HABITATION	
Dept et commune :	34 SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,7884506200	Y : 3,3936834500
UGE :	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC	
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Type de visite :	AA	Type Analyse : A
Nom de l'exploitant :	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC	Motif du prélèvement : CS
	1 PLACE FRANCIS MORAND	
	34700 LODEVE	
Nom de l'installation :	LL-ST PIERRE	Type : UDI
		Code : 001253
Prélèvement :	Prélevé le 02/04/2026 à 10h14	Réception au laboratoire le 02/04/2026 à 13h46
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
	Conditions de prélèvements : IND	
Traitement :	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 03/04/2026 à 04h51

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	9.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.06	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Bioxyde de chlore avant dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Bioxyde de chlore après dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Durée de dégazage	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0 #
Escherichia coli (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0	#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur	0	-	Qualitative				
Turbidité	0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
pH	7.94	-	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	2	6.5	9 #
Température de mesure du pH	22.3	°C		NF EN ISO 10523	15		
Conductivité électrique brute à 25°C	595	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	50	200	1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	31.25	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	32.91	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06		#
Carbone organique total (COT)	0.60	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2 #
Cations							
Calcium dissous	71.9	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1		#
Magnésium dissous	36.3	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05		#
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.10 #

LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 07/04/2026

Identification échantillon : LSE2604-17597-1

Destinataire : C.C. Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Anions									
Chlorures	7.60	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Sulfates	13.30	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#
Nitrates	1.81	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.04	mg/l	Calcul				1		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

34BSIR* ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)

11A@ ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

